



67^{ème} CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



BILAN D'ACTIVITÉ

En italique = rappel des décisions 66^e congrès

INTRODUCTION :

Ce rapport d'activité traite, non pas d'une manière exhaustive mais synthétique, des principales orientations adoptées au 66^{ème} Congrès de l'Union Départementale CGT des Pyrénées Orientales des 22 et 23 novembre 2012.

Il rappelle les décisions des syndicats, formule plusieurs constats à l'expérience des plus de 3 ans de mandats et il sert de support aux syndicats pour exprimer leurs appréciations sur le bilan d'activité de la Commission Exécutive sortante par un vote au 67^{ème} Congrès de l'U.D.

En novembre 2012, les syndicats réunis au 66^{ème} Congrès à Perpignan avaient mis en avant de nombreux objectifs.

Cinq thématiques précisaient ceux-ci :

- REVENDICATIF - VIE SYNDICALE – FORMATION - POLITIQUE FINANCIÈRE - SECTEUR JURIDIQUE

L'UDCGT66, comme toute la CGT, a joué un rôle de premier plan pendant ces 3 années, organisant et structurant la défense de l'intérêt des salariés, en 2013 pour défendre le service public sur la Cote Vermeille et dans les territoires ruraux, mais aussi en soutien d'une multitude d'actions professionnelles et dans la solidarité comme avec les 4 de Roanne.

En matière de haine de classe contre les syndicalistes, notamment ceux de la CGT, le gouvernement de Manuel Valls s'est surpassé dans la criminalisation de l'action syndicale avec pour la première fois depuis des décennies des peines de prison ferme prononcées contre les 8 de Goodyear.

Sans la lutte exemplaire contre la loi « El Khomri » où la CGT a pris toute sa part pendant plusieurs mois, les dégâts du gouvernement de François Hollande seraient bien plus graves encore. La majorité socialiste qui le soutient tourne totalement le dos aux intérêts des populations. Valls en prêtant le flan à une offensive idéologique orchestrée par l'extrême droite montre bel est bien sa volonté d'asservir l'ensemble du monde du travail aux desideratas du MEDEF et d'amplifier sa politique d'austérité. La question sociale est supplantée par les thèses sécuritaires et identitaires qui sont dangereuses pour la démocratie. Ainsi les idées nauséabondes et démagogues du FN, distillées comme un venin dans toutes les franges de la population, y compris chez certains salariés proches de la CGT nous imposent d'ouvrir un débat en profondeur au sein même de notre organisation.

Les dégâts se sont matérialisés par une abstention record, la montée du FN et des populismes que nous combattons (débat public en 02/2014) et que nous devons combattre encore plus fort, tant ce courant est dangereux pour les salariés.

Cette nouvelle donne politique, puisque pour la 1^{ère} fois face à un gouvernement de pseudo-gauche nous avons monté fortement le rapport de force, peut laisser penser à de nouvelles possibilités qui ne seront pas acquises sans que nous continuions à porter nos revendications au quotidien en direction du patronat qui, lui, est de plus en plus arrogant.

Ainsi le rôle et l'importance de la CGT, son aura bien au-delà de nos forces organisées, nous confèrent une responsabilité grandissante auprès des salariés, de leurs fortes attentes sociales.

Pour remplir cette tâche, nous avons besoin d'une CGT66 encore plus forte et organisée ne laissant aucun salarié, retraité, privé d'emploi isolé, capable par des actions collectives de grande ampleur, d'influer sur les décisions.

Le renforcement de la CGT66, en nombre comme en syndicats, sera la clef, avec une structuration de proximité, pour gagner un réel changement positif pour tout le salariat des PO.



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



A/ REVENDICATIF

I Collectif UD de l'Aide à Domicile

- *De pérenniser l'action du collectif mis en place et de continuer à porter dans tous les territoires les revendications des salariés de ce secteur.*

Passer des inégalités aux solidarités, Vivre mais pas Survivre !

Le Collectif CGT de l'Aide à Domicile est constitué des syndicats ASSAD, RESEDA, ADMR, CCAS Perpignan, Pia Agly et Vivre en Salanque. Afin de répondre à la décision et aux objectifs du congrès « bâtir un avenir, construire un Service Public » le collectif a bâti un projet permettant une meilleure connaissance du secteur de l'aide à domicile, des territoires et de nos forces afin de maintenir l'action sociale auprès des personnes défavorisées tant pour les personnes aidées que pour les salariés.

Ce projet est axé sur 4 objectifs :

- Réactiver le collectif «Aide à Domicile» en nous organisant autour du découpage des 6 bassins de vie (Cerdagne/Capcir, Vallespir, Plaine Roussillon, Albères-Cote Vermeille, Conflent, Fenouillèdes) et bien sûr des UL.
- Aider tous les syndicats à développer leurs axes revendicatifs (Cet objectif est primordial pour la CGT en général et pour ce secteur en particulier, en effet les difficultés sont multiples et pas des moindres, les syndiqués, les salariés ont besoin de se rencontrer, de parler, d'échanger les expériences. Le collectif aura à cœur de tout mettre en œuvre pour le permettre)

Le collectif se réunit une fois par mois et met sur la table toutes les questions liées aux problèmes rencontrés dans chaque structure et y répond collectivement.

Le collectif diffuse des informations et tracts auprès des salariés notamment depuis la nouvelle convention unique.

Le collectif ne s'est plus réuni faute de « pilote » de l'UD depuis plusieurs mois. Mais le réseau constitué fonctionne toujours (contact @ et téléphone).

Le collectif joue un rôle d'aide et de support aux élus CGT.

Le collectif participe aux réunions de travail de la Fédération des Organismes Sociaux organisées en région.

- Interpeller les financeurs du secteur : Conseil Général, Préfecture, CAF afin que nous puissions mettre tout sur la table et connaître l'avenir de l'aide à domicile dans le département chose faite avec de multiples rencontres qui n'ont abouties sur aucunes décisions. Il n'y a aucune considération de ce secteur d'activité et de leurs salariés dans ce département.

Le collectif a interpellé à plusieurs reprises les financeurs et a participé à plusieurs réunions en préfecture et au conseil général. Nous avons constaté qu'il y avait de l'écoute mais aucunes réponses concrètes aux revendications légitimes du collectif.

Le collectif a pris la décision de ne plus rencontrer les financeurs, mais d'organiser des actions fortes pour se faire entendre. Pour cela il s'organisera avec les UL.

- Que chaque salarié « individuel » se retrouve dans une structure existante ou à créer en s'appuyant sur des référents par bassin de vie et UL.



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



Le collectif suit des syndiqués individuels comme ceux par exemple de Pia Agly, Assad Argelès et Vivre en Salanque « rattachés » au syndicat RESEDA et les a aidés avec les UIs notamment à organiser les élections professionnelles.

Le collectif a également suivi les salariés de l'association d'Estagel piloté par l'UL Agly-Fenouillèdes, activité qui a permis de créer un syndicat dans l'association et provoquer de nouvelles élections (syndicat qui n'existe plus aujourd'hui).

Le collectif a rencontré la DIRECCTE : constat alarmant une seule inspectrice et un seul contrôleur pour tout le département concernant le secteur Santé /Social.

Le Collectif a élaboré un Cahier Revendicatif depuis presque 6 ans maintenant :

- Porter l'exigence de créer un service public de l'Aide à la Personne.

Le collectif porte pour cela ses revendications :

- Créer un véritable service public de l'aide à domicile ;
- Exiger un contrôle de l'argent public ;
- Différencier les tarifs alloués aux associations aide à domicile / auxiliaire de vie sociale ;
- Permettre aux salariés de travailler à temps complet ;
- Requalifier les salariés reconnus inaptes ;
- Prise en charge par l'employeur de formations qualifiantes (AVS...) ;
- Prise en charge de tous les frais réels par les employeurs (kilométriques, téléphone...);
- Financer les réunions de supervisions pour tous ;
- Interdiction de toute intervention de moins d'une 1 heure afin de favoriser la bien-traitance;

II Collectif Commerce

- *D'aboutir rapidement sur le ou les camarades à disposition par la signature d'un contrat de syndicalisation départemental entre l'Union Départementale et la Fédération du Commerce et des Services.*

Objectif en cours en 2016

- *D'un Plan de travail UD/UL/Syndicats avec comme objectif la structuration en :*
 - *syndicats de territoire/zone pour les petits commerces de – 50 salariés*
 - *syndicat d'entreprise pour + 50*

Objectif non réalisé

- *Déployer des revendications communes aux zones/bassins d'emplois, en particulier la défense du repos Dominical.*

Objectif non réalisé pour les bassins d'emplois. Défense du repos dominical porté par les syndicats

Bien que nous ayons progressé sur la syndicalisation commerce (121 adhérents en 2010 ; 225 en 2013) nous sommes loin d'une plus grande représentation pour les plus de 40000 salariés commerce/services (1 création de section pour l'année seulement en 2013 et en 2014).

Les attaques contre les salariés de ce secteur d'activité se sont amplifiées (abrogation en 2014 de l'arrêté préfectoral de fermeture hebdomadaire et loi Macron par exemple) mais nous avons du mal à développer des bases organisées qui permettraient de mettre les salariés dans l'action. La grande précarisation du département et un taux de chômage record accentue cette pression.

La question de la précarisation du travail étant transverse il serait judicieux d'élargir le champ d'action et de regrouper nos collectifs pour être plus efficace.



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



III Collectif Services Publics et Territoires

- **De pérenniser et développer les décisions du 65^{ème} Congrès de l'UD 66.**

*Nous pourrions nous assigner comme objectifs, en chapeau commun à chacun des objectifs des différents collectifs, unions syndicales ou autres organisations, la mise en commun de notre vision par un **schéma départemental CGT des besoins en services publics** pour donner du sens au lien que nous faisons entre missions et effectifs nécessaires.*

Objectif partiellement atteint (mise en commun de plusieurs documents de déploiement des services publics)

Pourtant la CGT est implantée dans de nombreux services publics mais ses propositions manquent de cohérences et de visibilité.

Pour mettre en œuvre notre vision des services publics nous devons nous fixer des objectifs, il nous faut :

I . Réactiver le collectif « Service Public » en nous organisant autour du découpage des 6 bassins de vie (Cerdagne/Capcir, Vallespir, Plaine Roussillon, Albères-Cote Vermeille, Conflent, Fenouillèdes) et bien sûr du département.

Objectif réalisé

II . Recueillir les besoins des usagers en termes de services publics et porter à leur connaissance notre vision.

Objectif partiellement réalisé

III . Aider tous les syndicats à développer leurs axes revendicatifs.

Objectif réalisé

IV . Porter l'exigence de créer deux nouveaux syndicats de services publics qui seraient le Transport Départemental Voyageur et l'Aide à la Personne.

Objectif réalisé pour la régie bus66

V . Préparer 6 conférences / Débats dans les 6 bassins de vie dont l'échéance serait fin du 1er semestre 2013 et une conférence / Débat au niveau départementale qui se déroulerait en Décembre 2013.

(Objectif réalisé pour le niveau départemental)

Dans le cadre de la campagne des élections professionnelles fonction publique 2014, un débat public a eu lieu le 12/11/2014 en présence de Batiste Talbot, SG de la fédération des services publics « entre besoins et réalités, quels enjeux de service public dans les PO ? ».

Une caravane a accompagné la campagne durant 3 mois.

Le Collectif Services Publics et Territoires a su devenir une réalité autour de l'idée d'un Forum interprofessionnel Service public.

Cinq réunions préparatoires en 4 mois ont permis de créer une dynamique et mobiliser les syndicats.

Le Forum s'est déroulé le samedi 28 mai 2016, Place de la Résistance à Perpignan sur le thème « Et si j'étais pas là ? ».

La préparation de ce Forum a permis de faire remonter des problématiques communes : les fermetures de guichets, l'externalisation, la dématérialisation des procédures, les non-remplacements des fonctionnaires partant à la retraite, la contractualisation des agents, le gel des salaires avec l'absence de réelle augmentation indiciaire, le stress au travail, les objectifs chiffrés...

Une pétition sur ces revendications communes a été proposée lors du Forum.



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



Des stands regroupant tous les services publics ont permis le 28 mai de sensibiliser les usagers aux problématiques spécifiques de la Fonction Publique : Santé (présence de l'Hôpital), Education nationale, énergie (EDF), Territoriaux, Pompiers, Justice (Pénitentiaire), Douanes, Préfecture et les secteurs alors en lutte (La Poste, Finances Publiques, SNCF).



Il s'agissait d'un moment voulu festif et convivial et des groupes de musiciens ont assuré l'animation, un stand boissons et sandwiches permettait aussi aux usagers de partager un moment avec les militants.

L'accueil a été très positif, les usagers étant peu informés des réformes en cours et à venir touchant la Fonction publique.

La volonté de retravailler en interpro sur ce thème est certaine. Il faudrait maintenant décliner ce type d'action sur les territoires.



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



IV Précarisation du travail

- **Créer un collectif départemental.** Avec le concours des unions locales, des syndicats concernés, des militants participants aux instances paritaires afin d'échanger les connaissances.

Objectif non réalisé

- **travailler les convergences** avec les intérimaires, les privés d'emplois sur le thème plus large de la précarité.

Objectif mis en place partiellement (UL Perpignan Sud) et rajout avec UL Aspres-Riberal du suivi des intermittents CGT66.

- **Mettre en place un groupe de travail, participer et impulser la commission paritaire départementale du travail saisonnier.**

Objectif réalisé

Les questions de précarisation du travail sont une priorité pour l'UD66 mais les difficultés de structuration de la CGT concernant la précarité, nos particularités avec le comité national des privés d'emploi (CNPE) qui récemment s'est élargi aux précaires (devenu CNPEP) sans définir ou et comment syndiquer ces catégories, n'aident pas.

Trop peu d'UL s'investissent sur le terrain de la précarité (3 ou 4 comité locaux privés d'emplois seulement, 1 seul structuré UL sud).

Trop de jeunes adhérent(e)s sont sans structure et non organisés et nous les perdons au gré des situations de chacun.

Dans cette même démarche, un collectif d'intermittents s'est mis en place et a mené des actions : Stand à la « Fête du Travailleur Catalan » avec prise de parole Intervention au Théâtre de l'Archipel avec des intermittents de Montpellier. En 2014, ils sont intervenus lors de la venue du GATTAZ, Président du MEDEF afin d'informer le public sur leur situation.

A ce jour, une dizaine de syndiqué (es) poursuivent leur activité d'information et de mobilisation parmi les 482 intermittents du département.

Le collectif (3 camarades) participe régulièrement au « comité de liaison Pôle emploi des PO » et défend les revendications des privés d'emploi et leurs conditions d'accueil dans les Pôles- Emploi du département.

La section CGT Pôle emploi66 étant en difficulté, le travail avec les camarades est à l'arrêt et la cohérence de nos actions n'est pas satisfaisante.



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



V Artisanat

- **Réaliser plus de 50% aux élections dans les très petites entreprises (TPE).**
Pas de visuel départemental (seulement régional) pour élections TPE
- **L'objectif ambitieux de 5% de syndicalisation, soit environ 500 adhérents (quelques uns déjà existants) d'ici le 67^e congrès.**
Objectif non comptabilisable (pas de référence cogitiel ou Cogetise pour l'instant)
- **La création de syndicats de site (par zone, canton, UL....).**
Non réalisé
- **La mise en place de délégués de site.**
Non réalisé ; candidatures TPE 2016 nouvelle région (10): pas de candidats UD66
- **L'accès effectif à la formation professionnelle (avec la CPRIA).**
Travail au niveau régional uniquement via la CPRIA
- **La mise en place d'une Carte de transports du type carte orange.**
Objectif à mutualiser avec tous les salariés

Elections TPE de 2016 :

En 2012, avec 29,54 %, la CGT arrive en tête du premier scrutin de représentativité dans les petites entreprises.

Cette année, du 28 novembre au 12 décembre 2016, aura lieu le second scrutin, pour les salariés des TPE.

Ces élections auront trois enjeux :

- Faire élire des représentants dans les Commissions paritaires régionales,
- Désigner les juges prud'homaux du collège « salarié »,
- Désigner les organisations syndicales qui négocieront les droits sociaux et les Conventions Collectives.

Mais pour la CGT 66, c'est aussi l'occasion d'asseoir d'une façon plus durable et plus visible, sa place de première OS dans le département.

Quelle stratégie ?

En s'appuyant, sur la campagne électorale TPE. En multipliant les rendez-vous avec des salariés, qui sont un réservoir de syndiqués CGT mais aussi de « futurs » porteurs de l'expression CGT, autour d'eux.

Autant dire que cette campagne doit être placée sous le signe de la syndicalisation de masse auprès du salariat des TPE.

Rendre visible et accessible la CGT est la condition indispensable de la réussite des projets de l'UD 66.

Dans les Pyrénées orientales, trois « priorités, vis à vis des salariés de l'artisanat et des TPE : proximité, contacts et débats.

La caravane 66 a démarré le samedi 03 septembre en présence du SG de la CGT et parcourt le département jusqu'à la fin du vote.

Diverses actions de communication vont avoir lieu dont un clip dans les 14 salles de cinéma du Megacastillet pendant 8 semaines



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



B VIE SYNDICALE

Le travail de la vie syndicale UD66 a été perturbé par la perte du mi-temps syndical d'un camarade en responsabilité fin 2014. Le compte rendu sera donc partiel

Etat d'orga :

Année 2012 Clôturée : Total adhérents - 4096

- 3047 / Ouvriers et Employés.
- 554 / I.C.T
- 495/ Retraités

Année 2013 clôturée - Total adhérents : 4282

- 3047 / Ouvriers et Employés
- 534 / I.C.T
- 701/ Retraités

Année 2014 clôturée - Total adhérents : 4244

- 2905 / Ouvriers et Employés
- 559 / I.C.T
- 780/ Retraités

Orientations : Nous proposons pour mieux s'organiser :

- *Que tous les syndicats portent à la connaissance de l'UD chaque nouvelles adhésions ou bases nouvelles en utilisant la fiche mensuelle bilan adhésions*
Très peu ou pas assez de retour. Suivi repris à travers les retours COGETISE
Au 07/2016 : 32 sections créées en 2013 et 36 en 2014
- *La communication interne est un vrai problème, nous proposons que le congrès réfléchisse à la mise en place d'un dispositif pour améliorer la communication entre nous*
 - suivi des adhésions en ligne réalisé par VS66 mais pas assez pris en compte par les syndicats/UL. La communication VS66 doit être un objectif prioritaire des syndicats/UL si nous voulons continuer à progresser en syndicalisation.
 - Mise en place d'une communication sms (à perfectionner)
- *La continuité syndicale doit être un souci permanent*
 - Rappelé à chaque rencontre avec les syndicats et structures (voir aussi travail et structuration USR66)
- *Les syndicats devront s'engager à mettre en place un dispositif de suivi en lien avec l'union syndicale retraités*
 - Objectif très partiellement Atteint
- *S'approprier l'outil Cogitiel est incontournable*
 - Objectif partiellement Atteint
- *La formation Cogitiel doit être intégrée dans le plan de formation départementale*
 - Objectif Atteint



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



Une des initiatives du Collectif Vie Syndicale était de visiter toutes nos bases organisées, très vite des difficultés pour les prises de rendez-vous se sont révélées. Les résultats de ces rencontres n'ont pas été probants.

Ce constat peu encourageant, la CE de l'UD a décidé de mettre en place un dispositif de suivi des unions locales. Deux à trois dirigeants de l'UD seront les coopérants pour chaque Union locale. Les objectifs étant d'aider les unions locales ne fonctionnant plus. D'apporter des aides concrètes pour l'amélioration de la qualité de vie syndicale. Ce dispositif n'a pas vu le jour faute de moyen humain.

Pourtant il était essentiel de re-dynamiser nos territoires et nos structures locales que sont les UIs.

Nous avons ainsi pu avec les syndicats, les syndiqué-es redessiner la carte des UIs du Département.

Cela a été le cas avec :

- Les UIs de Céret et de Saint Laurent de Cerdans devenu l'UI Vallespir basée à Céret.
- Les UIs de Thuir et de Millas devenu l'UI Aspres-Riberal basée à Thuir.
- Les UIs d'Argelès et de Port-Vendres devenu l'UI Argèles Albères Cote-Vermeille.

Pour que cela réussisse nous avons convoqué (par courrier) en AG les syndicats et les syndiqué-es du périmètre de chaque UIs ainsi que les syndiqué-es vivant sur ces territoires.

Pour avoir une analyse fine de la vie de ces bassins nous nous sommes appuyés sur les éléments INSEE (Activité, Saliariat, Pyramide des ages) que nous avons mis à disposition des animateurs qui intégreraient les futures équipes de responsables d'UIs.

Nous avons connu des Échecs avec notamment l'UIs de Rivesaltes (fautes de participants). Nous avons dans l'idée de la « raccrocher » à l'UI Agly Fenouillèdes.

Nous sommes au milieu du gué avec les UIs d'Alénia et d'Elne :

L'AG de l'UI d'Alénia a donné son accord pour une fusion avec l'UIs d'Elne. Nous sommes dans l'attente que l'UI d'Elne se réunisse en AG pour finaliser.

Concernant les Hauts cantons (Cerdagne-Capcir) il a été décidé qu'une « antenne » Cerdagne soit mise en place et « rattachée » à l'UI Conflent.

Nous pouvons constater que ces décisions collectives ont dynamisé nos territoires, fait revivre nos structures et que les syndicats et syndiqué-es ont un point d'appui local organisé pour répondre à leur questionnement (élections, vie syndicale, formations, ...).

Il reste encore du travail pour finaliser cette réorganisation afin d'avoir une CGT interprofessionnelle au plus proche des syndiqué-es et salarié-es.

Pour rappel : tenue et décisions au comité général du 12 et 13 juin 2014 :



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



I RETRAITE – USR

- *De compléter la structuration de l'USR avec des unions syndicales retraités locales permettant de proposer à tous les syndicats, non pourvus de structure retraité, une offre de continuité syndicale pour les futurs retraités liée à leur lieu de vie. L'objectif étant clairement qu'aucun futur retraité(e) ne se retrouve sans structure adaptée.*

Pas encore réalisé

- *De soutenir l'action renforcement de l'USR à tous les niveaux de la CGT, en proposant systématiquement aux futurs retraités les structures mises à leur disposition pour les accueillir et en informant l'USR des démarches réalisées.*

En cours de création pour Organismes sociaux et Santé/action sociale

Dans le cadre du 66^e congrès de l'UD66, il a été décidé d'accentuer l'activité de l'USR et le rôle du syndicalisme retraité es

L'USR66 s'est constitué en organisation statutaire lors de son 1^{er} congrès de l'USR CGT66 le 21 février 2014 à ELNE.

Il ne s'agit pas de faire un bilan, mais un point étape avant le 2^e congrès de l'USRCGT66 de 2017.

L'USRCGT66 s'est inscrite dans toutes les initiatives de la CGT66.

Dans son document d'orientation, il a été décidé :

De rapprocher les sections retraitées des UL et des syndicats pour être plus proche des lieux où ils résident, c'est-à-dire de l'activité de terrain.

La mise en place de collectifs retraités dans chaque UL ainsi que la tenue de permanence.

Son travail a permis une meilleure prise en compte de la continuité syndicale, la création de 2 sections nouvelles (UFROS – Hôpital Perpignan) et une progression en nombre d'adhérents.

Elle fonctionne aujourd'hui avec une subvention pérenne de l'UD et déploie son activité sur l'ensemble du département en direction des retraité es. La question qui devra être débattue par les syndicats dans la prochaine période, c'est un financement statutaire de l'USR66 pour permettre de développer son activité (au 1^{er} congrès USR66 vote d'une proposition de 5% des la part cotisation du territoire).

Le mandat a permis de développer les campagnes de revendications pour l'augmentation du pouvoir d'achat des retraité es et pour le maintien et l'ouverture au public de l'antenne CARSAT LR de Perpignan.

A noter que l'USR CGT66 a lancé en 2016 une cuvée spéciale « 80 ans des congés payés ».

II UGICT

- *de mettre en débat de la création d'une structure départementale UGICT en lien avec les syndicats concernés et en soutien des syndicats désirant se renforcer parmi ces catégories.*

Objectif non réalisé. La question de l'UGICT dans la CGT est toujours en attente de perspectives. La transformation ou volonté de redéfinir les syndicats UGICT là où ils existaient en sections simples ne va pas dans le sens d'une meilleure prise en compte de ces catégories qui représentent quand même aujourd'hui près de 20% des adhérents actifs.

- *De proposer aux syndicats du matériel spécifique UGICT66 permettant la prise de contact avec ses catégories de personnels.*

Matériel UGICT national envoyé aux syndicats.



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



III COMMUNICATION

La communication de l'UD repose sur :

- le journal Héchanje ! ,

Le journal « nouvelle formule » a été lancé en décembre 2014 suite à l'arrêt brutal du partenariat avec l'Indépendant/Midi-Libre. Malgré un délai court et à moyens constant, il fait l'unanimité sur l'amélioration de cet outil de communication UD66 (plus de photos, qualité supérieure du journal..). Il faudrait à l'avenir, créer un vrai comité de rédaction afin de le rendre plus attractif. Il est imprimé et routé localement.

- une communication rapide

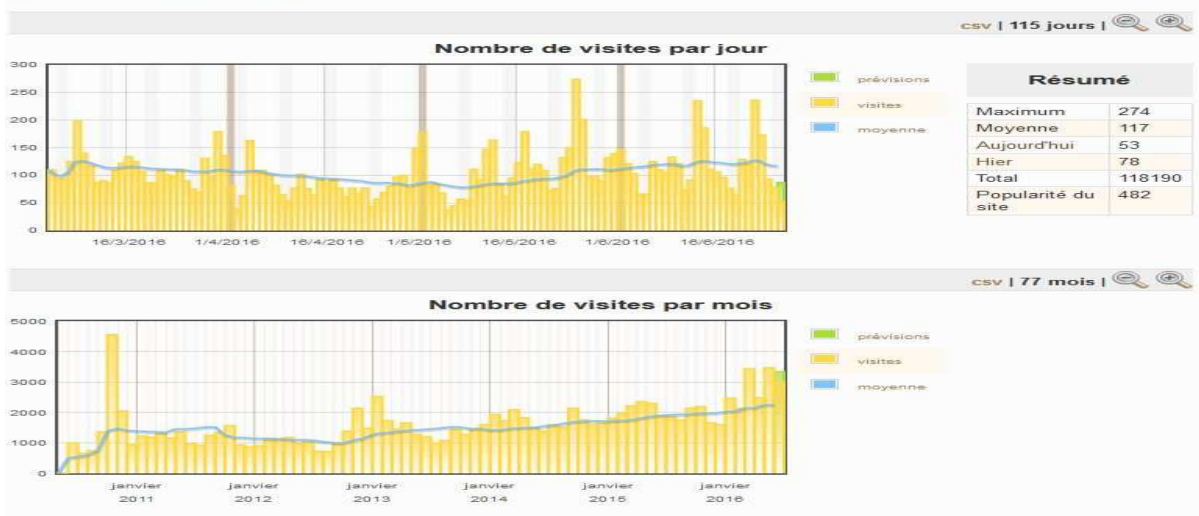
Les nouveaux moyens de communications (mails, SMS, site Internet) sont des outils efficaces pour une communication rapide. Néanmoins, le volume d'information transmise doit être regardé pour éviter un phénomène de « saturation » qui nuirait à une bonne communication.

La réflexion et les actions à mener doivent faire partie des orientations à venir.

- un site Internet : depuis la préparation de notre 66ème congrès de novembre 2012, la fréquentation du site a nettement progressé (voir graphiques au 26/6/2016). La moyenne journalière des visites uniques a presque été multipliée par 4 et les visites mensuelles moyennes multipliées par plus de 2. Les valeurs mensuelles observées de mars à juin 2016 (avec des pics supérieurs à 3000) confirment que le site est une référence interne et externe en période de mobilisations.

Cependant, au regard des quelques 4300 syndiqués CGT du département, des efforts restent à faire pour développer encore sa fréquentation : par la diffusion systématique des nouvelles actualités du site aux syndicats, UL, US... qui doivent aussi favoriser l'appropriation du site par les syndiqués.

Évolution des visites



• **De ne plus avoir qu'un seul fichier (Cogitiel) et ce avant la tenue du 67ième Congrès de l'UD 66.**
Objectif non réalisé suite à la « complexité » du croisement des fichiers (7000 noms en tout pour 4300 Adh) et du manque de mise à jour COGITIEL par des syndicats.



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



IV FORMATION

Les nouveaux syndiqués.

-Tous les syndiqués doivent impérativement bénéficier d'une formation d'accueil par leur structure, aidée et dynamisée par le secteur « Formation syndicale ».

-Le référent « formation syndicale ».

Il est important de mettre en place un référent dans toutes les structures afin qu'il soit le relais des besoins de formation exprimés par les syndiqués. Le référent devrait tout naturellement participer au collectif formation départemental suivant ses possibilités et pourquoi pas sur le moyen terme devenir un intervenant à part entière.

Outiller nos mandatés et élus responsables à tous les niveaux.

La formation c'est aussi cela, former techniquement et politiquement nos responsables.

L'avenir et les enjeux.

-Assurer la continuité du collectif formation par la désignation d'un responsable issu de la CE en s'appuyant sur l'expérience et la dynamique du secteur. -Mettre en place rapidement et autant que possible une formation de dirigeants pour les membres de la nouvelle CE. -Définir avec nos adhérents des formations correspondant à leur attente.

-Développer deux formations fondamentales :

-Vie syndicale pour tous les syndiqués. Objectif : « Etre en capacité à animer la vie syndicale de la CGT avec les autres syndiqués, les salariés dans et hors entreprise. » -Renforcer la CGT des principes et des actes. Objectif : « Renforcer la CGT c'est possible »

Le collectif formation s'est réuni une fois par mois environ sur toute l'étendue du mandat, c'est-à-dire 35 réunions. J'ai des contacts avec les référents de 26 syndicats. Nous avons organisés plus de 40 formations réunissant près de 500 syndiqués à l'aide d'une petite quinzaine d'intervenants. Nos projets essentiels ont été :

La mise en place d'un référent dans tous les syndicats. L'objectif n'a pas été atteint, loin de là. Pourtant nos efforts dans ce sens ont au moins confirmés que ce but était nécessaire. Partout où un référent existe, toutes les démarches sont facilitées et les stagiaires partent en formation dans des conditions bien meilleures. Partout où nous sommes allés, nous avons senti le besoin de davantage d'informations et de relation avec le collectif. Nous nous sommes heurtés souvent au manque d'organisation ou de moyens humains des structures. Je pense pourtant que le travail doit se poursuivre et que tous les syndicats devraient mettre à l'ordre du jour de leur prochaine CE, la désignation d'un référent formation et la tenue d'une FANS (formation d'accueil aux nouveaux syndiqués) en interne ou en collaboration avec leur UL. Notre collectif s'investira dans les FANS si la structure le demande à la condition qu'un syndiqué y assiste en tutorat afin de prendre le relais à court terme.

La délocalisation des formations syndicales niveau 1 dans les UL. L'objectif étant de rapprocher la formation des syndicats et des syndiqués. Cela participerait à dynamiser et à faire connaître les UL sur leur territoire. Cet objectif est partiellement atteint dans la mesure où le Vallespir et Aspres-Ribéral ont vraiment joué le jeu en s'investissant dans cette activité et nous nous félicitons que les fruits aient été vite récoltés. A l'heure actuelle, nous espérons que les plus petites UL puissent se raccrocher à celles qui sont déjà dans le bain pour en bénéficier, nous avons également décidé d'arrêter les formations niveau 1 UD pour inciter les UL de Perpignan à prendre toute leur place dans ce processus.

Trouver de nouveaux formateurs. Les formations de formateurs ont été mutualisées par la région et nous avons pu former de nouveaux intervenants. Nous avons mis en place un protocole de tutorat qui fonctionne. De fait, pour les formations du tronc commun (niveau 1 et 2), nous pouvons trouver des formateurs. En revanche, pour les formations techniques, nous sommes en difficulté. Pour les stages DP, DS, harcèlement moral nous devons trouver un autre formateur pour assurer



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



davantage de confort aux organisateurs. Le stage NAO qui nous posait problème a été intégré logiquement et avec succès dans le stage DS. Pour les stages éco-CE et CHSCT, c'est insatisfaisant et nous requérons toujours des militants un peu « techniques ». D'autres stages n'ont toujours pas le succès qu'ils mériteraient comme « renforcer la CGT » ou le stage « vie syndicale ». Nous avons un problème récurrent de salle surtout que les cheminots ne pourront certainement plus mettre aussi souvent leurs locaux à notre disposition. Cependant, nous avons un contact avec l'académie Lax qui nous accueillerait (pour l'instant) avec plaisir avec une restauration sur place.

Nous avons passé la réforme du financement des formations syndicales, le 0,08 pour mille ayant disparu et ayant été remplacé par un fond mutualisé à tous les syndicats. Le fonctionnement est facilité mais nous devons discipliner les syndicats pour qu'ils respectent le protocole. Nous avons gagné le maintien du salaire mais les syndicats ne le demandent pas encore systématiquement. Le fonctionnement interne du collectif permet l'archivage, la coordination avec la politique financière et une organisation qui semble pérenne. Nous avons organisé des stages CHSCT avec la présence gracieuse de la DIRECCTE, de SECAFI et du SIST. La CARSAT ayant arrêté depuis 2 ans de répondre à nos sollicitations. Nos rapports sont corrects et SECAFI nous a proposé à plusieurs reprises d'intervenir gracieusement sur des thèmes spécifiques et de s'intégrer dans notre planning de formation, ce que nous refusons pour l'instant pour garder la main sur nos formations.

V / Collectif Femme mixité

Le collectif a été créé en septembre 2015. Il s'est réuni 4 fois.

Les membres viennent de la Santé, de Mine-Energie, banque Populaire, EducAction, FAPT, CPAM. Il est composé de 2 hommes et 9 femmes

La démarche d'un collectif femme-mixité :

L'égalité dans la CGT

Faire connaître et faire vivre la charte égalité Femmes/Hommes de la CGT au sein de l'organisation. - Aider à ce que les directions fassent un suivi régulier et chiffré de la place des femmes dans l'organisation. - Faire des points réguliers dans les instances pour que la démarche soit portée par toute l'organisation. - Aider les syndicats et les organisations à mettre en place une démarche égalité. - Participer en amont des congrès, à la construction des candidatures de femmes pour tendre vers une juste représentation ou à la parité dans les équipes de direction. - Mener une réflexion autour de l'accompagnement des femmes aux responsabilités.

L'égalité au travail et dans la vie

- Prendre en compte les inégalités entre les femmes et les hommes dans toutes les revendications. - Rendre visible la participation des femmes dans les luttes. - Valoriser et développer les luttes pour faire avancer l'égalité. - Accompagner à la négociation autour de l'égalité professionnelle. - Proposer des formations autour de l'égalité. - Organiser des journées d'études, débats et initiatives sur cette thématique..

En lien avec les différentes organisations de la CGT une soirée débat a été organisée le 8 mars 2014.

Distribution du guide « Réussir l'égalité Femme-Homme dans la CGT » dans vos pochettes du congrès.

Prise en charge des frais de garde durant les formations ou les réunions sur l'UD 66 validés par la CE du 07/07/2016.

Préparation de la journée du 25 novembre 2016.



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



D/ POLITIQUE FINANCIÈRE

Les moyens financiers au service de nos ambitions revendicatives

Depuis notre dernier congrès, avec la mise en place du collectif politique financière, nous avons relevé quelques défis mais certains demeurent encore :

- mise en place d'un traitement détaillé des retours mensuels de COGETISE à l'UD pour un meilleur suivi des états d'orga et de la syndicalisation.
- leur diffusion à tous les syndicats, UL. Avec des retours ayant permis de corriger quelques erreurs (pour 42 sections) et d'améliorer le rythme des versements. Cependant, des versements tardifs (ou absences de versements) des cotisations sont encore constatés. De même, de nombreuses structures omettent de déclarer des FNI (alors qu'elles déclarent des timbres ordinaires) ou ont un nombre de cotisations annuelles supérieur à 12.
- nous sommes loin de l'objectif des 5300 syndiqués décidé pour le dernier mandat. L'objectif à fixer pour le prochain serait à examiner fédé par fédé, et syndicat par syndicat.
- quelques estimations du montant des cotisations moyennes par catégories de salariés montrent que nous sommes encore loin de la généralisation du 1 % (et c'est pire pour les retraités).
- une comptabilité rigoureuse, avec suivi régulier de la trésorerie et des budgets prévisionnels a été mise en place.

Comme le montre les bilans financiers des 3 dernières années, le budget est maîtrisé mais dépend trop largement encore de ressources qui risquent de baisser (formation, subventions externes et internes) et du soutien du FNI de manière continue depuis de nombreuses années.

année clôturée	recettes	dépenses	bilan avec FNI	dont aide FNI
2013	178 937,77 €	157 195,25 €	21 742,52 €	20 000,00 €
2014	154 832,71 €	161 492,81 €	- 6 660,10 €	20 000,00 €
2015	183 790,77 €	166 260,21 €	17 530,56 €	20 000,00 €

- *De modifier les statuts afin d'être en conformité avec la Loi de Financement des Organisations Syndicales (habilité la CE de l'UD à arrêté les comptes UD).*

Objectif réalisé lors du comité Général de 2014

- *D'atteindre les 5300 syndiqués (5% des salariés PO) sur la période de 3 ans à venir.*

Objectif non réalisé mais à noter une légère progression en syndiqués

- *Le paiement régulier à COGETISE bimestriellement de suite serait une bonne base pour atteindre les préconisations d'un versement mensuel des cotisations.*

Objectif non réalisé. Pas de mise en place pour la majorité des syndicats

- *La création d'un collectif évènementiels et de l'implication du maximum de tous aux diverses initiatives politiques et financières*

Objectif réalisé ; voir CR ci-dessous

L'évènementiel,

Un collectif évènementiel a été mis en place dès le début du mandat et a bien fonctionné pendant ces 3 dernières années.

Les objectifs du collectif évènementiel étaient de coordonner les activités culturelles sur l'ensemble du département, de rassembler les salariés, et de dynamiser l'activité syndicale au travers d'évènements nouveaux et ludiques.

En partant de l'existant (Visa Off, La Fête des Syndicats, La Rifle) nous avons essayé de redonner une dynamique au collectif et au contenu.



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



Le collectif a permis de relancer la fête de la CGT66 et de lui donner un nom et un visuel: « la fête du pays d'acquis » pour relancer notre rassemblement a été une

Belle réussite avec un nouveau contenu mélangeant sport, loisirs et culture.

Même si pour notre département, cela reste insuffisant, la dynamique engendrée a permis de rebondir sur plusieurs événements; débat Journée de la Femme, rassemblement Services Public.

Les activités vers les enfants, la qualité des programmes artistiques et une amélioration de la présence des syndicats et des syndiqués sont à saluer. La rife de la CGT66 a été intégrée dans le programme.

Visa off reste encore et depuis 23 ans une activité visible et importante de l'UD66 avec en moyenne 2500 visiteurs/an.

Enfin, notre présence à la fête du TC est régulière et le stand est un point d'ancrage pour tous les syndiqués CGT66.

Nous devons axer nos efforts dans le renforcement du collectif. Malgré plusieurs relances, peu de Syndicats ont répondu. Pour aider notre nouvelle équipe dirigeante, il nous faut partager les responsabilités. Le collectif doit être une représentation du département, des salariées, des retraités,

Des jeunes. Nos activités doivent s'élargir. La lecture, les voyages, les débats, les Expositions, la CGT est multiple. Elle doit s'ouvrir pour informer, former l'ensemble de la population qu'un autre monde est possible. Nous avons nombre de camarades qui savent transmettre leur savoir, soit en chantant, soit par l'humour, soit par des livres, soit dans des débats.

C'est dans la proximité que nous rencontrerons le succès.

E DLAJ / SECTEUR JURIDIQUE

- *De mieux coordonner le dispositif de permanences : Les conseillers du salarié devront transmettre les rapports et l'inscrire dans une fiche de suivi).*
- *De créer une Commission criminalisation de l'action syndicale.*
- *De créer une Commission Droits et libertés syndicales et représentativité.*

La camarade en charge du secteur n'ayant pas pu obtenir du temps syndical, le secteur a été piloté collectivement par la direction de l'UD. Cette situation n'a pas permis de répondre complètement aux orientations.

Conseillers du salarié :

Le suivi des conseillers est rendu difficile par le peu de retours des dossiers passant par eux.

Permanence syndicale juridique :

Evolution de la permanence de l'UD du jeudi matin :

- 362 salariés en 2014 (+ 33 par rapport à 2013).
- 6 dossiers « Avocat » en plus par rapport à 2013.

Suite aux décisions du 65e congrès, il semblerait de nous rencontrons des difficultés à faire vivre d'autres permanences juridiques en territoire de manière formelle et dans le dispositif hormis celle de l'UD.

Criminalisation de l'activité syndicale :

Le secteur DLAJ et le bureau de l'UD a continué à dépenser beaucoup d'énergie sur la question cruciale de la criminalisation de l'action syndicale avec, comme dossiers phares :

- les 6 camarades de l'Hôpital St Jean relaxés en appel, affaire encore en cours (cassation ?)
- discrimination camarades CRS58/ affiche Hitler
- dossier dumping social Vectalia michau transports
- dossier fausse accusation diffamation ICA/ UL Aspres-Riberal
- dossier harcèlement salariés ADMR



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



-aide aux dossiers des syndicats de l'UD.

- *L'adoption du principe que dès que les droits syndicaux ou le fonctionnement des I.R.P. seront bafoués, l'U.D. se portera partie civile dans les procès au pénal.*

Objectif réalisé si connaissance des dossiers ; l'Ud est partie civile systématique des PV DIRECCTE UT66.

- *La mise en place d'un défenseur syndical.*

Suite aux discussions avec nos avocats CPH, il a été décidé de ne pas nommer pour l'instant de défenseur syndical CGT66. Les petits dossiers pouvant être pris en charge par eux sans problème pour les salariés. La nomination étant possible à tout moment l'UD peut disposer de cette option en cas de besoin.

- *De mettre en place une formation annuelle des conseillers du salarié.*

Une formation a été réalisée en 2014. Le renouvellement des conseillers étant faible, une autre formation est à prévoir en 2017.

- *De mettre en place une journée CPH.*

Non réalisé

- *De revendiquer une loi d'amnistie pour tous les militants syndicaux faisant ou ayant fait l'objet de poursuites judiciaires pour leur activité syndicale.*

Réalisé dans cadre confédéral en 2014(Roanne) et 2015 (perpignan).

F LES COLLECTIFS D'ORGANISATIONS DONT LA CGT 66 EST MEMBRE.

Notre implication dans ces collectifs est inégale, souvent irrégulière et avec peu de débats à la CE :

- Collectifs Droits des femmes : participation de l'UD. Co organisation d'une expo visa off 2011 et « 120ans de combats de femmes » en 2015. La création du collectif Ud66 femme/mixité devrait aider à mieux prendre en compte ce combat.

- Réseau Education Sans Frontières : participation d'organisations et de l'UDCGT66

Comité de soutien aux sans papiers : participations très ponctuelles de militant-e-s à titre individuel. Participation d'organisations et de l'UDCGT66 suivant les besoins du comité.

- Collectif Paix et Justice pour la Palestine : nous avons pesé dans les mobilisations et dans le soutien financier pour la relaxe en 2014 des 3 militant-e-s (dont 2 CGT) de Perpignan inculpé-e-s dans le cadre de la campagne internationale Boycott Désinvestissement Sanctions des produits israéliens pillés dans les territoires occupés.

- Observatoire des Libertés : créé à l'initiative de la LDH début 2016, suite à l'état d'urgence, l'organisation du meeting du 25 février 2016, avec la CGT Goodyear, le Syndicat de la Magistrature et un représentant de faucheurs de chaises a été un succès (salle des Libertés comble en période de vacances scolaire). L'Observatoire, comme d'autres collectifs, sont des lieux où des organisations différentes apprennent à se connaître et à se comprendre...



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



Notes et commentaires rapport d'activité



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



Notes et commentaires rapport d'activité



67ième CONGRES

3 et 4 novembre 2016

THUIR



Notes et commentaires rapport d'activité